

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance n°6

Mardi 28 juin 2022

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme Orain, Mme Pivard, Mme Iborra, Mme Houdayer
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mme Saint-Lo, M. Rouillard, M. Malardé, Mme Baillot, Mme Angibert, M. Fréard, M. Manceau
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : Mlle Le Quéré, Mme Feuillat, Mme Vie, Mme Carcel, Mme Foucher, Mme Garreau
- *Représentants des Elèves* : Mme Sarraigna
- *Représentants des Agents* :
- *Représentant du Département* : Mme Poirout
- *Représentant Commune* : M. Bouyer
- *Personnalité invité* : M. Bordron, Mme Lethielleux

Excusés :

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18 h 04 et désigne, comme secrétaire de séance Mme Iborra.

- 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 05/04/2022
- 2 – DBM, pour information et vote
- 3 – Contrats et Conventions, pour vote
- 4 – Liste des manuels scolaires en vigueur année scolaire 2022-2023, pour vote
- 5 – D.H.G pour vote
- 6 – Questions diverses (devront être déposées au Secrétariat au plus tard 48 heures à l'avance).

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 05/04/2022

Approbation PV CA du 05/04/2022

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

2. DBM, pour information et pour vote

Document récapitulatif joint

DBM n°4 pour information : ajustement des crédits ouverts : subventions diverses (fonds départemental collégien, fonds sociaux d'Etat, collège au cinéma), participations des familles pour le spectacle Falaise et encaissement d'une dégradation de manuel scolaire.

DBM pour vote : prélèvement de 11 000 € sur les réserves de l'établissement

2000 € pour du matériel pédagogique (ordinateur etc.)

5000 € pour les charges communes au SRH : réparation machine à plateaux ayant entraîné la nécessité de contractualiser avec la société TurboSelf un contrat de maintenance à 1047 € HT (au lieu de 1200 € HT hors main d'œuvre la réparation de l'électro aimant) et réparations diverses

4000 € d'achat de mobilier : tables, chaises pour les salles de technologie

DBM pour vote prélèvement sur les réserves de 11000 €

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Départ de Mme Poirout à 19h

3. Contrat et convention, pour vote

Mme Pivard, Gestionnaire, explique que le collège va adhérer à un groupement de commande alimentaire sur des produits bio et en circuit court (local) uniquement, avec des marchés négociés par le conseil départemental 44. Pour le reste, le collège continuera à passer ses propres marchés.

Les prix négociés ne sont pas encore connus, le collège s'est donc engagé sur des quantités minimales.

Les représentants des parents d'élèves interrogent Mme Pivard et Mme Poirout sur l'application de la loi Egalim (20 % de repas « bio ») sur les 4,8 millions repas servis par an pour les cantines sous tutelle du CD44. Ils souhaiteraient que les plats relevant des circuits courts ou du bio soient mentionnés en tant que tels dans les menus sur le site Internet ou affichés.

Groupement de commande alimentaires bio et circuits courts CD44

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Pivard présente également la convention d'occupation du logement de fonction actuellement occupé par une famille de réfugiés ukrainiens, avec l'association Saint Benoît de Labre à laquelle le CD44 a délégué la gestion de cette convention d'occupation précaire contre une redevance mensuelle de 220 € de charges au collège, jusqu'en juin 2023 date butoir de fin de la mise à disposition de l'appartement.

Convention d'occupation précaire avec l'association St Benoît de Labre

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Enfin, comme évoqué lors de la présentation de la DBM pour vote, le collège souhaiterait passer un contrat de maintenance de la machine à plateaux, avec le société TurboSelf pour un montant de 1047 € HT annuel pour une durée de 3 ans.

Contrat avec TurboSelf

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

La liste des manuels scolaires est présentée pour vote aux membres du Conseil d'administration. Il y aura sans doute besoin de réassort pour cause de manuels abîmés en particulier en histoire géographie. Il n'y a pas eu de subventions spécifiques depuis le changement des programmes (réforme du collège en 2015) et les ouvrages sont souvent en piteux état.

Liste des manuels scolaires

Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

4. DHG, pour vote

Madame Orain explique la répartition faite des moyens alloués, ainsi que l'impact sur les postes d'enseignants à la rentrée 2022 (tableaux et diaporama joints).

Monsieur Malardé s'interroge sur l'arrivée potentielle d'élèves qui impliquerait des groupes de sciences à plus de 24 élèves et il remarque qu'il y a 2 groupes de sciences en moins par rapport à l'année précédente. Un groupe de sciences supplémentaire correspond à 4,5 heures et la marge restante est de 5,5 heures ce qui est juste suffisant pour tous les projets des différentes disciplines. Il évoque également le couplage de M. Bréhé avec Pont Rousseau ou Allende et souhaiterait que ce dernier puisse continuer à travailler en service partagé à Petite Lande. Madame Orain indique qu'elle a relayé cette demande qui dépend des besoins respectifs des autres établissements.

Madame Orain avait demandé la création d'une 7^e classe de 5^e, sans réponse.

Par ailleurs, la reconduction de 6ETP (équivalents temps plein) d'AED a été notifiée pour l'an prochain.

Les professeurs souhaitent par ailleurs évoquer la passation de l'oral du DNB qui peut se faire au-delà de leurs heures de cours habituelles. Le Rectorat a été interrogé et a répondu que réglementairement, la passation des examens fait partie du service d'un enseignant. Si les professeurs souhaitent que les oraux ne soient organisés que sur leurs heures de cours habituelles, la durée de passation risque d'être beaucoup plus longue et générer de facto la suppression de davantage de cours pour l'ensemble des élèves.

Les professeurs souhaitent lire une motion concernant la DGH (jointe au présent compte rendu) et la faire voter.

Motion - DHG

Votants : 19 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 3

Madame Orain fait procéder au vote de la répartition de la dotation horaire globale :

Répartition de la DHG

Votants : 19 Pour : 5 Contre : 13 Abstention : 1

5. Questions diverses

Questions diverses

Numérique

- M. Freard interroge Madame Poirout au sujet du numérique. Il indique que des travaux ont eu lieu récemment sans que le collège ait été consulté ni sur la date ni sur les lieux d'implantation

des prises informatiques par exemple. Monsieur Freard avait été sollicité comme d'autres collègues référents numériques il y a quelques années à l'évaluation du plan 4 qui devait préparer le plan 5 auquel aucun participant n'a ensuite été associé. Au sein du collège, le numérique est désormais subi sur le plan technique et humain.

- Les travaux peuvent par ailleurs engendrer des problèmes de sécurité pour les élèves, prévenir et consulter l'établissement est nécessaire.
- M. Freard ajoute que des classes mobiles ont été données au collège alors que le besoin ne s'en faisait pas sentir (les dotations sont sous utilisées). Du point de vue de la maintenance, cela pose ensuite problème.
- L'absence de concertation fait que certains logiciels très utiles aux professeurs sont désormais bloqués pour des raisons de sécurité (serveur du CD44 avec des protections fortes) mais cela implique que sur le plan de sa pédagogie, il a le sentiment de régresser.
- Madame Pivard explique qu'il est absolument nécessaire de prendre en compte les besoins du terrain et de faire le bilan avec les acteurs de terrain des politiques mises en place pour davantage d'efficacité. Le manque de communication est souligné.

Travaux

- Madame Orain interroge Madame Poirout sur les travaux relatifs à la création d'un préau. Cette dernière indique que le sujet a été remonté par M. Thiriet au Vice-Président du conseil départemental. Les professeurs rappellent que cela fait 10 ans que le sujet est abordé en conseil d'administration sans résultat. Ils évoquent également le réchauffement climatique et les îlots de chaleur (dont la cour du collège fait partie). Madame Poirout rappelle que c'est une problématique que le CD44 suit, il n'y a pas que la cour du collège Petite Lande qui est un îlot de chaleur dans la zone urbaine de Rezé. Elle sait que les services travaillent sur le sujet mais ne peut pas donner d'éléments plus précis, ce n'est pas un dossier qu'elle suit habituellement. Des réponses plus précises seront apportées aux administrateurs prochainement. Madame Pivard indique qu'à l'échelle du collège il y a des choses faisables comme la plantation d'arbres par exemple.

Départ de Madame Poirout à 19h

- Une question de la FCPE a été posée sur le CVC. Madame Houdayer explique qu'il est actuellement composé d'élèves volontaires. Le règlement n'a pas été revoté cette année et pourrait être remanié pour une représentativité plus large l'année prochaine. La date butoir réglementaire pour l'élection est le 31 décembre de l'année scolaire en cours, un travail pourra être initié avec les représentants des parents d'élèves s'ils le souhaitent, en début d'année scolaire avant le vote des administrateurs. Les parents souhaitaient assister aux réunions du CVC, ils n'ont pas été informés des réunions cette année. Ils seront systématiquement invités l'an prochain.

Il y a eu 3 réunions « plénières » cette année et une réunion thématique « commission menu » en janvier. La proposition de mise en place d'un gachimètre n'avait pas remporté l'adhésion des quelques collégiens présents (COVID). Le CVC a surtout travaillé sur la mise en place de la journée des talents et d'une boîte à idées.

- La 2^{ème} question de la FCPE portait sur la publication des PV du CA. Monsieur Freard leur indique qu'il est bel et bien publié sur le site internet. En tapant « instances » dans la barre de recherche, on peut ensuite accéder à la rubrique du Conseil d'administration et donc aux précédents procès-verbaux.

Départ de Madame Feuillat à 20h25.

- Les professeurs ont posé une question relative au droit à l'image. Madame Orain et Madame Houdayer indiquent que, concernant les photos individuelles et de classe, un document complémentaire par rapport à la mention ajoutée au règlement intérieur sera distribué par la Vie Scolaire, à la rentrée. La photo de classe est prévue le 20 septembre. En effet, le FSE finance la photo et possède les droits pour la vente mais doit ensuite en céder les droits au collège pour l'utilisation dans les trombinoscopes et Pronote.

Fin de la séance à 20h40. Un CA sera reconvoqué le 5 juillet pour le vote de la DGH.

La Secrétaire de séance
Mme IBORRA



La Présidente du Conseil d'Administration
Madame ORAIN

